

Image not found or type unknown



Je veux recuperer la garde total de mes enfants

Par **briois**, le **31/01/2011** à **14:11**

Bonjour, je suis actuellement en garde alterne selon la loi mais le père de mes enfants les a un week sur 2 si je retourne devant le juge vais-je récupérer la garde totale ? Lui ne voit que le côté financier de la garde alternée et ne m'aide pas prétextant que je suis mariée et j'ai plus d'argent que lui.

Par **mimi493**, le **31/01/2011** à **14:48**

Si le père a les enfants un WE sur deux, vous avez déjà la résidence exclusive des enfants, ce n'est pas une résidence alternée, et il n'a que des droits d'hébergement.